



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément aux règlements REACH 1907/2006/CE

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / DE L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : Moussant ultra doux

Désignation: acide L-glutamique, dérivés N-acyles de coco, sels disodiques
Numéro d'enregistrement: 01-2119961354-36-XXXX
No CE: 2690851
Numéro index: ---
No CAS: 68187-30-4

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Emploi de la substance / de la préparation
Matière première pour tensio-actifs

Restriction de l'utilisation recommandée
Pas d'autres informations importantes disponibles.

1.2 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

BEAUTYBYME

Adresse : CM 101, Cité de l'innovation, 36 rue des Bellangeres 28630 Le Coudray

E-mail : contact@beautymix.fr

1.4- Numéro d'appel d'urgence

+49 (0) 2621/12-323

2- IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Eye Irrit. 2

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

Classification selon la directive 67/548/CEE / 1999/45/CE

Xi - Irritant

R36
Irritant pour les yeux.

Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux / du visage.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Consulter un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

Etiquetage selon la directive 67/548/CEE / 1999/45/CE

Symbole de danger

Xi - Irritant

Phrases-R

Irritant pour les yeux.

Phrases-S

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

Autres dangers

néant

3- COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3. Composition / informations sur les composants

Caractérisation chimique

Glutaminsäure, Dinatriumsalz

Composants dangereux

CE/CAS REACH	Désignation Symboles	Phrases-H
2690851 68187-30-4 01-2119961354-36-XXXX	acide L-glutamique, dérivés N-acyles de coco, sels disodiques	H319



Eye Irrit. 2

> 10 %

CE/CAS REACH	Désignation Symboles	Phrases-R
2690851 68187-30-4 01-2119961354-36-XXXX	acide L-glutamique, dérivés N-acyles de coco, sels disodiques	Xi 36

> 10 %

4- PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Indications générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.
En cas de malaises, conduire chez le médecin.

Après inhalation

Transporter la personne contaminée par le produit à l'air frais et la faire étendre.

Après contact cutané

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.

Après contact oculaire

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.
Appeler immédiatement le médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas d'ingestion suivie de vomissement, les matières peuvent pénétrer dans les poumons.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'ingestion, lavage d'estomac avec addition de Dimeticone (antimousse).

5- MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

- eau
- mousse stable aux alcools
- produits extincteurs en poudre
- gaz carbonique

Moyens d'extinction inappropriés:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:
Oxyde d'azote (NOx)

Conseils aux pompiers

Équipement de protection particulier:

Pour une brève exposition, appareil à cartouche filtrante,
cartouche combinée.

Autres indications:

Ne pas respirer les gaz de combustion en cas d'explosion et
d'incendie.

6- MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Mesures de protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux
superficielles/les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides
(par ex. liant universel).

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la
réglementation en vigueur.

Référence à d'autres sections

Observer la section 7 de la fiche de données de sécurité.
Observer la section 8 de la fiche de données de sécurité.
Observer la section 13 de la fiche de données de sécurité.

7- MANIPULATION ET STOCKAGE

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Préventions des incendies et des explosions:

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Remarques générales:

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Observer la section 6 de la fiche de données de sécurité.
Observer la section 8 de la fiche de données de sécurité.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Indications concernant le stockage commun:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger du gel.

Ne pas conserver à une température supérieure à 30 °C.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

8- CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail

néant

DNEL

EC/CAS	Désignation du produit
2690851	acide L-glutamique, dérivés N-acyles de coco, sels disodiques
68187-30-4	
01-2119961354-36-XXXX	DNEL (Travailleur, cutané): chronique systemic 60 mg/kg 1 d

DNEL (Consommateurs, oral): chronique systemic 30 mg/kg 1 d
DNEL (Consommateurs, cutané): chronique systemic 30 mg/kg 1 d

PNEC

EC/CAS	Désignation du produit	
2690851	acide L-glutamique, dérivés N-acyles de coco, sels disodiques	
68187-30-4		
01-2119961354-36-XXXX		
	PNEC (freshwater):	0,0326 mg/l
	PNEC (marine aquatic):	0,0033 mg/l
	PNEC (freshwater sediment):	0,207 mg/kg
	PNEC (marine sediment):	0,0207 mg/kg
	PNEC (Sol):	0,171 mg/kg

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Pas d'autres informations importantes disponibles.
Observer la section 7 de la fiche de données de sécurité.

Equipement de protection individuel

Protection des yeux (EN 166)

lunettes de protection

Protection des mains (EN 374)

gants en caoutchouc nitrile

Protection corporelle (EN 465)

Vêtement de protection

Protection respiratoire (EN 141/149)

néant

Mesures générales de protection / mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles liées à la manipulation des produits chimiques.

Limitation et contrôle de l'exposition environnementale

Observer la section 6 de la fiche de données de sécurité.
Observer la section 7 de la fiche de données de sécurité.

9- PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat:	liquide
Couleur:	incolore limpide
Odeur:	perceptible
Seuil olfactif:	non déterminé
Valeur du pH:	10 à 20 °C
Point de fusion:	-8 °C
Point d'ébullition:	environ 100 °C
Point d'éclair:	> 100 °C
Taux d'évaporation:	non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz):	non déterminé
Limite d'explosion:	non déterminé
Pression de vapeur:	environ 23 mbar à 20 °C
Densité de vapeur:	non déterminé
Densité:	non déterminé
Solubilité: eau	miscible
Coefficient de partage: n-octanol/l'eau	< 4,5
Auto-inflammation:	non déterminé
Température de décomposition:	non déterminé
Viscosité (dynamique):	8 mPa*s à 20 °C
Propriétés explosives:	non déterminé
Propriétés comburantes:	non déterminé

Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10- STABILITE ET REACTIVITE

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Stabilité chimique

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Conditions à éviter

Protéger du gel.

Matières incompatibles

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Produits de décomposition dangereux

Aucun en cas de manipulation et stockage corrects.

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

DL50 (oral): rat	> 2000 mg/kg	ATE
DL50 (dermique): rat	> 2000 mg/kg	ATE

- Irritation primaire
Irritation oculaire: irritant
Irritation cutanée: faiblement irritant
- Sensibilisation
Pas d'effet sensibilisant sur cobayes, d'après le test de maximisation.
- Indications complémentaires
Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vitro.
- Remarques générales
Le produit n'a pas été testé. Les indications découlent des caractéristiques propres aux composants élémentaires.

12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- Données pour l'élimination (persistance et biodégradabilité)

- Elimination:
> 80 % après 28 d OECD 301
- Évaluation
facilement biodégradable
- Autres indications
Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

- Effets écotoxiques

CL50: <i>Leuciscus idus</i>	> 100 mg/l	après 96 h	ATE
CE50: <i>Daphnia</i>	> 100 mg/l	après 48 h	ATE
CE50: <i>Desmodesmus subspicatus</i>	> 100 mg/l	après 72 h	ATE

- Comportement dans les stations d'épuration
Ne provoque aucun trouble de la décomposition biologique dans les stations d'épuration, selon les connaissances actuelles.

- Inhibition respiratoire des boues activées communales

CE20: boues activées	> 1000 mg/l	après 3 h	ATE
----------------------	-------------	-----------	-----

- Indications générales / écologie

- Indications générales
Ne pas laisser le produit parvenir dans les canalisations d'égout.

13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- Indications générales / écologie

- Indications générales
Ne pas laisser le produit parvenir dans les canalisations d'égout.

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:
En respectant les prescriptions en vigueur et, le cas échéant, après concertation auprès de l'entreprise d'élimination de déchets ou de l'autorité compétente en la matière, il y a possibilité de transport à une installation d'incinération appropriée.
Ne pas laisser le produit parvenir dans les canalisations d'égout.

Émballage non nettoyé

Recommandation:
Les emballages contaminés doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

No ONU

néant

Nom d'expédition des Nations unies

néant

Classe(s) de danger pour le transport

néant

Groupe d'emballage

néant

Dangers pour l'environnement

néant

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

néant

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention
Marpol 73/78 et au recueil IBC**

15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

**Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article
57**

néant

- Autres prescriptions, restrictions et interdictions

- 1996/82/CE: nein
- Classe de danger pour les eaux (RFA): 1
- Classe de stockage (TRGS 510) (RFA)
12

16- AUTRES INFORMATIONS

- Phrases H importantes (voir point 3)

H319
Provoque une sévère irritation des yeux.

- Phrases R importantes (voir point 3)

36
Irritant pour les yeux.

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances et les principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de conception du document. Le destinataire de nos produit est tenu de respecter les lois et directives applicables sous sa propre responsabilité.